



REDON : Commune de 10 032 habitants

Aux carrefours de 2 régions (Bretagne et Pays de la Loire) et de 3 départements (Ille et Vilaine, Morbihan et Loire – Atlantique), la Ville de REDON est idéalement positionnée au cœur du triangle stratégique Rennes - Nantes – Vannes et est reliée par un réseau ferroviaire performant qui la positionne à 2h05 de Paris.

RECRUTE

pour le Service Vie des écoles de la Direction des Services Educatifs et de la Citoyenneté
Un.e Agent.e Territorial.e Spécialisé.e des Ecoles Maternelles
à temps non complet 28 heures hebdomadaires
- Cadre d'emplois des ATSEM -

Missions du poste

Sous l'autorité de la Responsable du Service Vie des écoles de la Direction des Services Educatifs et de la Citoyenneté, vous serez amené.e à assister le personnel enseignant dans le quotidien de la classe :

- ✚ Accompagner les enfants dans leur développement et dans la vie quotidienne (habillage, déshabillage, goûter, toilette, assurer l'hygiène des jeunes enfants) et assurer le bien-être des enfants,
- ✚ Accueillir les enfants, assurer les temps de garderie et accompagner les enfants au restaurant scolaire,
- ✚ Assister les enseignants dans leurs activités pédagogiques, préparer le matériel des activités,
- ✚ Animer les ateliers et surveiller le temps de la sieste,
- ✚ Accompagner les enfants lors des sorties éducatives et manifestations,
- ✚ Préparer et mettre en état de propreté les locaux et le matériel servant directement aux enfants,
- ✚ Assurer le gros entretien durant les vacances scolaires,

Savoir-faire / Savoir être

- ✚ Avoir l'esprit maternel, de la patience, le sens de l'écoute et être discret(e),
- ✚ Avoir le sens de l'organisation, être rigoureux.se et avoir l'esprit de travail en équipe, savoir communiquer et échanger,
- ✚ Organiser méthodiquement son travail en fonction du planning et des consignes orales et/ou écrites,
- ✚ Être titulaire du CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance,
- ✚ Le diplôme du B.A.F.A serait un plus.

Informations complémentaires

- ✚ Poste à pourvoir au 01/09/2022
- ✚ Durée de temps de travail hebdomadaire : 28 heures hebdomadaires (temps de travail annualisé)
- ✚ Rémunération statutaire + régime indemnitaire + COS Breizh et Amicale du personnel + participation de l'employeur à la complémentaire santé ou à la prévoyance des agents en contrats labellisés.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV, diplôme(s), dernier arrêté), avant le 20/06/2022 à 12heures
à : M. Le Maire - Service des Ressources Humaines - 18 Place Saint Sauveur - CS 80254 - 35601 Redon Cedex
E-mail : ressourceshumaines@mairie-redon.fr (au format pdf)